

ORSTOM - DEMOGRAPHIE

LA FAMILLE EN POLYNESIE FRANCAISE

Approche au travers des recensements de 1956 à 1977*

F. SODTER

Démographe à l'ORSTOM

* Ce texte fut présenté comme communication au Congrès
Général de l'UIESP à Manille (9-16 décembre 1981).

3 SEPT. 1981

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 20417

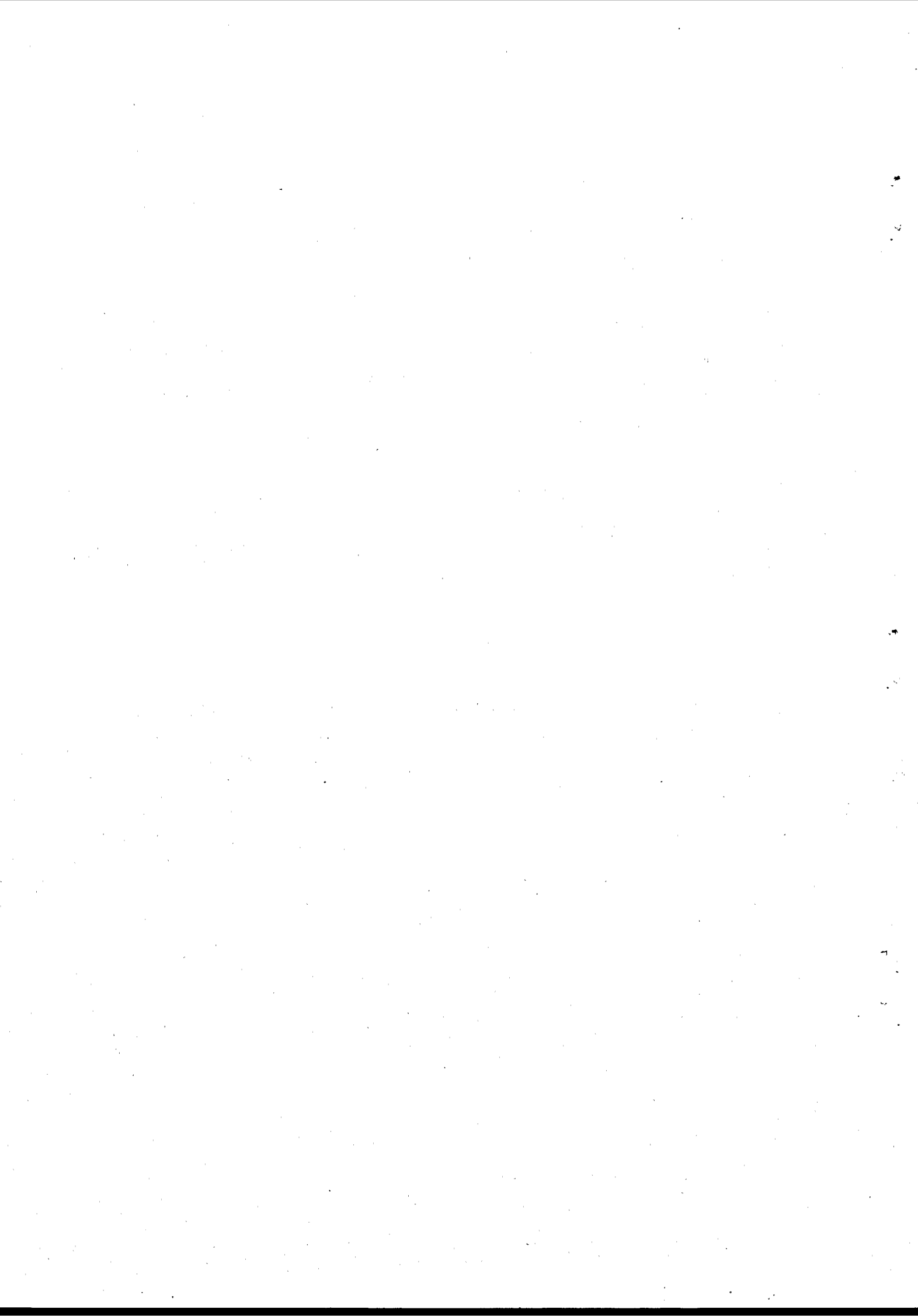
Cote

B

RESUME

L'évolution de la famille polynésienne, amorcée depuis longtemps sous l'influence de l'administration européenne et des églises, s'est amplifiée au cours de la période récente durant laquelle l'économie s'est transformée, l'urbanisation s'est accélérée. L'analyse, menée à partir des données des recensements de 1956 à 1977, montre que la famille évolue vers une situation où la famille nucléaire représente de plus en plus le modèle dominant.

Mots-clé : Polynésie, démographie de la famille, recensement, taille des ménages, structure des ménages.



Les recensements réalisés en Polynésie française fournissent depuis 1956 des données sur la famille et permettent ainsi d'essayer de mesurer son évolution au cours d'une période importante où la Polynésie s'ouvre sur l'extérieur et passe d'une économie essentiellement agricole à une économie où les services fournissent la majeure partie de l'activité.

L'implantation en 1962-1963 du Centre d'Expérimentation du Pacifique, bouleverse l'équilibre des grands secteurs d'activité ; le secteur primaire régresse de 46 % des actifs en 1962 à 17,5 % en 1977, le secteur secondaire stagne : 19 % des actifs en 1962, 18,5 % en 1977 ; le secteur tertiaire progresse par contre de 35 % en 1962 à 64 % en 1977. L'administration participe pour une forte part à cette progression puisqu'en 1977 elle fournit la moitié des effectifs du secteur tertiaire.

L'ouverture de l'aéroport de Faaa en 1961, en désenclavant la Polynésie et en permettant le développement du tourisme a également contribué à favoriser cette progression.

La nouvelle économie polynésienne, au secteur tertiaire hypertrophié, ne peut fonctionner que grâce aux transferts financiers de la métropole.

Cette destructuration de l'économie traditionnelle s'est accompagnée d'un phénomène d'urbanisation massif ; en 1956 les sept communes qui forment actuellement l'agglomération de Papeete ne représentent que 36 % de la population du territoire, en 1977 c'est 57 % de la population qui vit dans cette agglomération.

Ces deux phénomènes, transformation de l'économie et urbanisation, ne peuvent pas ne pas avoir eu d'effets sur la cellule de base de la société qu'est la famille.

Après avoir évoqué les sources de données et déterminé dans quelle mesure ces données décrivaient la famille, nous verrons quelle a été l'évolution de la famille polynésienne au cours de ces 21 ans.

LES SOURCES DE DONNEES

Alors que les recensements antérieurs étaient menés au moyen de bulletins individuels, le recensement de 1956 a recours à des questionnaires de type collectif intitulés : feuilles de ménage, ceci "afin de permettre l'étude des ménages : structure, taille, etc... qui n'avait pu être abordée précédemment". (Recensement - 1956). Il en sera de même pour les recensements de 1962, 1971, 1977, où ce questionnaire collectif est appelé : feuille de logement.

Le ménage est défini ainsi en 1956 : "le ménage type est constitué par l'ensemble des personnes qui vivent d'ordinaire dans un même logement et dont les ressources sont communes". Les recensements de 1962 et 1971 précisent cette définition en décrivant le ménage comme "un groupe de personnes, parentes ou non, vivant dans un même logement et ayant une certaine communauté d'existence : repas pris en commun, budget en totalité partiellement commun". Le recensement de 1977 revient à une définition plus succincte : "ensemble des personnes vivant dans un même logement".

Il convient de voir si ces définitions, très voisines et qui bien que permettant une étude de l'unité collective sont avant tout destinées à permettre la collecte des données, ont une réalité sociale et économique.

L'unité que les ethnologues utilisent pour leurs enquêtes est souvent désignée par le terme de maisonnée. Les définitions de la maisonnée sont en général proches de celles du ménage, bien que dans certains cas l'accent soit mis sur le groupe de personnes qui prend habituellement ses repas dans la même case-cuisine et non sur le local où les gens vivent.

La maisonnée est considérée comme "l'unité économique de base" et comme "la cellule sociale la plus importante dans la vie quotidienne" (HANSON - 1973).

Par ailleurs, le terme maori qui désigne cette unité : utuafare est traduit par demeure, famille, ménage (JAUSSEN - 1949) ou par demeure familiale (LEMAITRE - 1973).

On peut donc considérer que l'unité retenue par les auteurs des recensements : le ménage correspond bien à une réalité sociale et économique.

LA COMPARABILITE DES RECENSEMENTS

Si les définitions du ménage et les informations recueillies sur ces ménages sont pratiquement les mêmes dans les 4 recensements, il n'est pas possible de comparer l'ensemble de ces informations car les exploitations qui en ont été faites sont différentes pour chaque recensement, en particulier pour le recensement de 1971 qui n'a été l'objet que d'une publication provisoire.

Par ailleurs, la comparaison de certaines variables n'a pas été faite dans le présent travail en raison soit de l'imprécision qui s'attache à la définition de ces

variables, ce qui est par exemple le cas de l'ethnie, soit du manque de validité de la variable comme pour le sexe du chef du ménage.

La population de Polynésie est composée de plusieurs groupes comprenant des personnes d'origines variées dont les comportements démographiques sont très différents. On distingue généralement 5 groupes : maoris ou polynésiens non métissés, demis ou métis euro-polynésiens, asiatiques, européens et autres.

En fait, il n'existe pratiquement pas de polynésiens non métissés et la distinction entre maoris et demis se fait essentiellement sur le mode de vie - critère fortement subjectif et qui varie avec le temps. Ceci rend très précaire toute comparaison entre les recensements successifs.

Pour ce qui est du sexe du chef de ménage, les 4 recensements considèrent comme chef de ménage l'homme dans tous les cas de couples, mariés légalement ou vivant en union libre, ce qui nous paraît sous estimer largement le rôle de la femme polynésienne qui semble souvent être l'élément stable de la cellule familiale. Ce choix rend moins fiables les analyses faites selon le sexe du chef de ménage.

LA TAILLE DES MENAGES

Si la taille moyenne des ménages ne semble pas avoir varié sensiblement entre 1956 et 1977, l'étude de la distribution des ménages selon leur taille montre une évolution nette.

En 1956, la taille moyenne des ménages étaient de 5,3 personnes, en 1977, elle est de 5,24 après être descendue à 5,0 en 1962 et à 5,14 en 1971.

Le tableau 1 montre les modifications intervenues entre 1956 et 1977 dans la taille des ménages.

TABLEAU 1

REPARTITION DES MENAGES SELON

LEUR TAILLE

Nombre de personnes par ménage	A N N E E S			
	1956	1962	1971	1977
1	7,8	7,7	5,4	7,1
2	11,1	12,5	11,1	11,9
3	14,3	14,5	14,6	14,6
4	14,3	14,9	15,6	16,1
5	12,6	12,4	13,0	12,6
6	10,4	10,6	10,8	9,5
7	9,1	8,3	8,3	7,7
8	5,9	7,0	6,7	5,9
9	4,5	4,5	4,8	4,1
10	9,9 (1)	3,4	4,1	3,3
11		1,6	2,1	2,3
12		1,0	1,3	1,6
13		0,7	0,8	1,2
14		0,3	0,5	0,7
15 & +		0,7	0,9	1,4

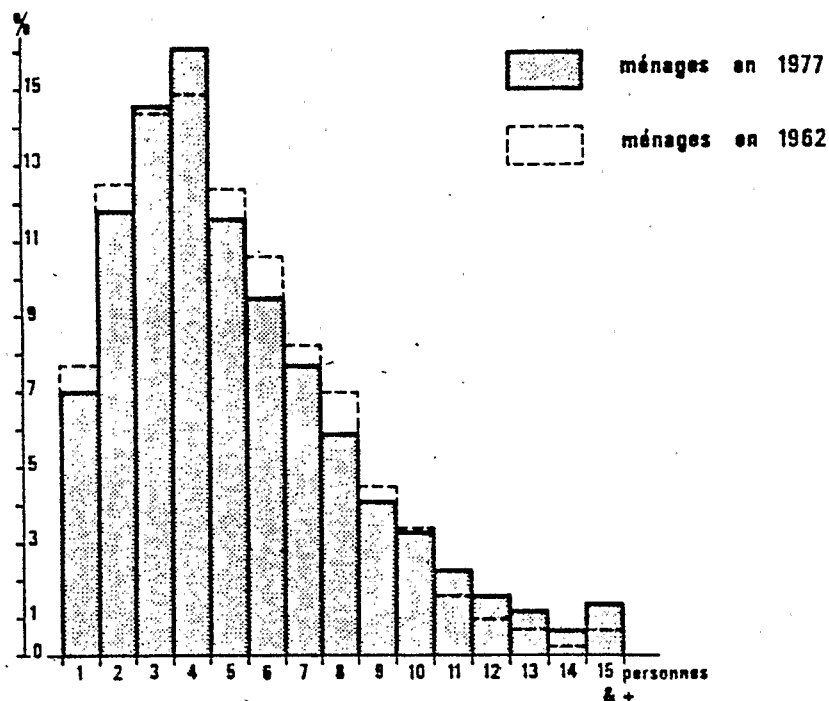
(1) - ménages de 10 personnes et plus.

La comparaison portera plus précisément sur les ménages en 1962 et en 1977, car le recensement de 1956 ne distingue pas les ménages dont la taille excède 10 personnes.

On observe un double phénomène : augmentation de la proportion de ménages de 4 personnes au détriment des ménages de taille inférieure et supérieure et augmentation

de la proportion de ménage de plus de 10 personnes (voir figure 1).

Fig:1- Répartition des ménages selon leur taille en Polynésie Française.



Cette augmentation de la fréquence des familles nombreuses, corrobore la constatation faite par PANOFF en 1970 où il remarque qu'en Polynésie française la famille étendue, loin d'être une survivance archaïque est le signe d'une destructuration rapide.

Sous l'influence de la transformation de l'économie et de l'urbanisation, la famille polynésienne tend donc à évoluer vers deux modèles : une famille réduite qui serait celui de ceux qui arrivent à s'intégrer dans la transformation de la société et la famille de grande taille des exclus.

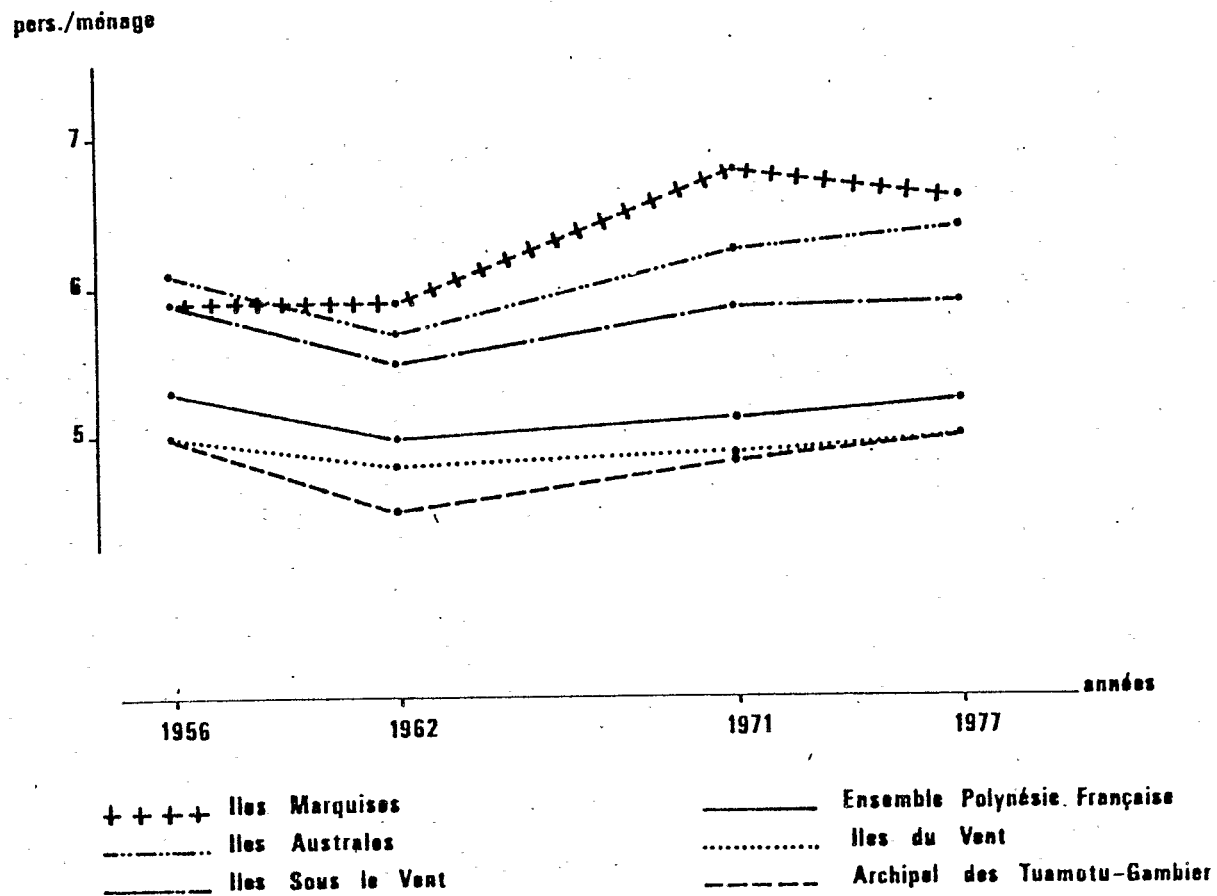
L'appartenance ethnique constitue en Polynésie un élément déterminant de la taille des ménages. Nous avons

vu précédemment la difficulté à utiliser la variable ethnique pour la comparaison des recensements, aussi ne donnerons nous que les résultats du dernier recensement.

En 1977, la taille moyenne est de 5,9 pour les ménages dont le chef est maori, de 5,0 pour les demis et les asiatiques, et de 3,6 pour les européens.

Ces différences peuvent également s'observer au niveau de la zone géographique de résidence des ménages (voir figure 2). La taille des ménages de chaque circonscription est fortement déterminée par la structure ethnique de la population.

Fig:2 - Taille moyenne des ménages selon la circonscription.



LA COMPOSITION DES MENAGES

Le recensement de 1971 ne fournit pas de données sur la composition des ménages. La comparaison des recensements de 1956, 1962 et 1977 montre un double phénomène : le noyau de base du ménage de plus en plus composé d'un couple, marié ou en union libre, avec des enfants au foyer ; d'autre part ce noyau de base est de moins en moins accompagné de noyaux secondaires.

TABLEAU II

REPARTITION DES MENAGES SELON
LA COMPOSITION DU NOYAU DE BASE

Composition du noyau de base	1956	1962	1977
Chef de ménage sans conjoint ni enfant	12,9	13,7	10,5
Couple marié ou en union libre sans enfant au foyer	21,6	20,6	11,4
Couple marié ou en union libre avec enfants	55,2	56,9	68,5
Chef de ménage seul avec enfants	10,2	8,8	9,4
Impossible à déterminer	0,1	-	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Nombre de ménages	14 004	16 533	25 424

Les couples avec des enfants vivant au foyer qui formaient en 1956 plus de la moitié des noyaux de base constitue en 1977 le modèle dominant avec 68 %.

Les chefs de ménage seuls avec des enfants ne

diminuent que peu, passant de de 10,2 % en 1956 à 9,4 % en 1977.

Les chefs de ménage sans conjoint ni enfant au foyer regressent un peu plus passant de 12,9 % à 10,5 %.

C'est le groupe des couples, mariés ou en union libre qui évolue le plus puisqu'il diminue presque de moitié, passant de 21,6 % à 11,4 %.

Cette modification de la composition du noyau de base s'accompagne d'une évolution des personnes agglomérées à ce noyau (voir tableau 3).

Les ménages dont le noyau de base n'a aucune personne agglomérée, qui représentaient en 1956 56,9 % du total des ménages, fournit en 1977 74,5 %. Cette évolution se manifeste quelle que soit la composition du noyau de base mais c'est pour les couples sans enfant qu'elle est la plus notable.

Alors qu'en 1956 41 % comportaient des parents et/ou des amis avec ou sans des domestiques, ils ne sont plus que 25 % en 1977.

Il y a également de moins en moins de domestiques ou de salariés agglomérés au noyau de base. C'est chez les couples avec enfants au foyer que ce phénomène est le plus fort.

La famille polynésienne continue donc d'évoluer vers un modèle de famille nucléaire avec toutefois cette particularité qu'une proportion importante de ces couples vivent en union libre.

TABLEAU III

REPARTITION DES MENAGES SELON LA COMPOSITION DU NOYAU DE BASE

ET DES PERSONNES AGGLOMEREES A CE JOUR

	1962			1977		
Personnes agglomérées au noyau de base						
Composition du noyau de base	Aucune	Parents et/ou amis avec ou sans domestiques	Seulement domestiques ou salariés	Aucune	Parents et/ou amis avec ou sans domestiques	Seulement domestiques ou salariés
Chef de ménage sans (1) conjoint ni enfant	56,3	43,1	0,6	71,0	28,4	0,3
Couple marié ou en union libre sans enfant au foyer	40,8	58,6	0,6	73,1	26,8	0,1
Couple marié ou en union libre avec enfants	62,9	35,7	1,4	76,0	23,8	0,2
Chef de ménage seul avec enfants	57,4	41,8	0,8	70,8	28,9	0,3
Ensemble	56,9	41,0	1,0	74,5	25,0	0,2

(1) en 1977 il y avait un résidu de 0,3 % de personnes agglomérées dont le statut n'était pas déterminé.

CONCLUSION

L'évolution de la famille polynésienne qui s'était amorcée depuis longtemps sous l'influence de l'administration européenne et des églises protestantes et catholiques s'est amplifiée au cours de la période récente au cours de laquelle l'économie s'est transformée et l'urbanisation s'est accélérée. Cette famille évolue vers une situation où la famille nucléaire est de plus en plus le modèle dominant.

BIBLIOGRAPHIE

HANSON (F). - Rapa une île polynésienne hier et aujourd'hui. - Publication de la Société des Océanistes, n° 33; Paris, 1973, 257 p.

JAUSSEN (T). - Grammaire et dictionnaire de la langue maorie. - Dialecte tahitien. Zech et fils. Braine-le-Comte, 1949, 477 p.

LEMAITRE (Y). - Lexique du tahitien contemporain. - ORSTOM, Paris, 1973, 201 p.

PANOFF (M). - La terre et l'organisation sociale en Polynésie. - Payot, Paris.

Recensement Général de la population (décembre 1956). - Territoire de la Polynésie Française, Paris, 1960, 125 p.

Résultats Statistiques du Recensement Général de la population de la Polynésie Française (9 novembre 1962). - INSEE, Paris, 240 p.

Recensement du 8 février 1971 - Polynésie Française (résultats provisoires). - Service du Plan - Statistique.

Résultats du Recensement de la population de la Polynésie Française - 29 avril 1977, Etudes et Annexes. - INSEE - FIDES, Paris.

Dm

BENOIT
LEVI
VIMARD

LACOMBE
PODLEWSKI
SOBTER

Coll. Ref.

IBISOUS

0255
0256
0257
0258

ORSTOM - DEMOGRAPHIE

DE QUELQUES ANALYSES

EN

DEMOGRAPHIE DE LA FAMILLE

Afrique Noire, Maghreb, Polynésie française

Communications à la réunion du CICRED
sur la "Démographie de la Famille"
INED - PARIS - 27-29 octobre 1982.

20613-20617

3 SEPT. 1986

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 20613 *ca* *20613*

Cote : B 6